



Maisons-Alfort, le 17 juin 2011

LE DIRECTEUR GENERAL

## **AVIS**

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail  
relatif à la demande d'extension d'usages  
du produit : TRANSNET DDA  
AMM n°9700505**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société HYPRED SA de demande d'extension d'usage pour le produit **TRANSNET DDA (AMM n°9700505)**, et son avis est requis.

***Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés et un évaluateur rapporteur du groupe de travail « Efficacité Biocides », l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant :***

### **CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE**

Cette demande concerne l'extension d'usage du produit TRANSNET DDA

### **CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT**

Le produit TRANSNET DDA est un biocide de type 4 composé de 5.883 % p/p d'hypochlorite de sodium (soit 5.624% p/p de chlore actif) se présentant sous la forme d'un liquide concentré. Le détail des usages revendiqués est mentionné à l'annexe 1.

L'hypochlorite de sodium est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique des substances active :	hypochlorite de sodium
N°CAS :	7681-52-9
Type de produit :	4

#### **CONSIDERANT**

- Que les données fournies sont suffisantes à l'évaluation ;
- Que ce produit est autorisé pour les usages listés à l'annexe 1 de cet avis ;
- Que les usages faisant l'objet de la demande d'extension sont listés à l'annexe 1 de cet avis ;
- Que, sur la base de l'évaluation conduite par un expert rapporteur, les essais d'efficacité réalisés démontrent une efficacité suffisante selon les normes EN 1276 (activité bactéricide en conditions de saleté) et EN 13697 (activité bactéricide en conditions de saleté) pour les domaines d'utilisation demandés ;
- Qu'une Fiche de Données de Sécurité, de la responsabilité du demandeur, a été fournie pour la préparation conformément à l'article 31 du règlement REACH ;
- Que l'étiquetage proposé est conforme aux spécifications du produit et à la réglementation en vigueur<sup>1</sup> ;
- Que les exigences d'efficacité et de sécurité relatives à la mise sur le marché d'un produit biocide pendant la période transitoire ont été respectées.

#### **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

Sur la base des pièces présentes dans le dossier (cerfa 11906\*02, cerfa 11908\*02 et fiches de données de sécurité) et des directives 67/548/CE et 99/45/CE, le classement proposé de la préparation est le suivant :

#### **Classification de la préparation :**

C – Corrosif

N – Dangereux pour l'environnement

#### *Phrases de risque :*

R31 – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

R35 – Provoque de graves brûlures

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques

#### *Conseils de prudence :*

S1/2 – Conserver sous clé et hors de portée des enfants

S26 – En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S36/37/39 – Porter un vêtement de protection, des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage

S45 – En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

#### **Conditions d'emploi :**

Les conditions d'emploi de la préparation sont les suivantes :

- pré-rinçage à l'eau chaude 50°C ;
- application par circulation (NEP) à la concentration de 0.6% suivi d'un rinçage à l'eau potable après le temps de contact requis ;
- application par pulvérisation ou canon à mousse à la concentration de 5% et rinçage à l'eau potable après le temps de contact requis ;
- Température d'application : 20 à 70°C ;
- Contrôler la qualité du rinçage au moyen d'un indicateur adapté ;
- Catégorie d'utilisateurs : professionnels.

Toute modification relative aux caractéristiques déclarées pour le produit TRANSNET DDA lors de cette autorisation, y compris une modification de l'étiquetage, de l'emballage ou du conditionnement, devra être notifiée auprès des autorités concernées. Elle devra être validée si une évaluation est nécessaire.

---

<sup>1</sup> Article 10 de l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides et à l'autorisation de mise sur le marché des produits biocides

*Considérant l'ensemble des données disponibles, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet un avis favorable à la demande d'extension d'usages n°20070718 du produit TRANSNET DDA, dans les conditions d'étiquetage et d'emploi précisées ci-dessus, et pour les usages listés en annexe à cet avis.*

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés** : Extension d'usages, Hypochlorite de sodium, TP4

Annexe 1

Liste des usages revendiqués pour le produit TRANSNET DDA

Substance	Composition du produit	Dose de substance active
Désinfectant liquide concentré	Hypochlorite de sodium	5.883 % p/p

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications	Avis
50992130	ANIMAUX DOMESTIQUES * LOCAUX PREPARATION NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	0.6 %	Application NEP Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50992130	ANIMAUX DOMESTIQUES * LOCAUX PREPARATION NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	5%	Application canon à mousse/pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50992230	ANIMAUX DOMESTIQUES * MATERIEL TRANSPORT NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	5%	Application canon à mousse/pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50994130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	0.6 %	Application NEP Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50994130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	5%	Application canon à mousse/pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50994230	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	5%	Application canon à mousse/pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50994330	MATERIEL DE LAITERIE * TRAIT. BACTERICIDE	5%	Application canon à mousse/pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50993130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	0.6 %	Application NEP Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50993130	LOCAUX DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	5%	Application canon à mousse/pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50993230	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	5%	Application canon à mousse/pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50993330	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	5%	Application canon à mousse/pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Favorable

50993530	PAROIS DES LOC. DE STOCK. (POV)(PULVER.) * TRAIT. BACTERICIDE	0.6 %	Application NEP Temps de contact : 5 minutes	Favorable
50993530	PAROIS DES LOC. DE STOCK. (POV)(PULVER.) * TRAIT. BACTERICIDE	5%	Application canon à mousse/pulvérisation Temps de contact : 5 minutes	Favorable

***Usages déjà autorisés***

<b>Codes Usages</b>	<b>Usages</b>	<b>Dose d'emploi</b>	<b>Nombre d'applications</b>
50992230	ANIMAUX DOMESTIQUES * MATERIEL TRANSPORT NOURRITURE * TRAIT. BACTERICIDE	0.6 %	Application NEP Temps de contact : 5 minutes
50994330	MATERIEL DE LAITERIE * TRAIT. BACTERICIDE	0.6 %	Application NEP Temps de contact : 5 minutes
50993230	MATERIEL DE STOCKAGE (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	0.6 %	Application NEP Temps de contact : 5 minutes
50994230	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.A) * TRAIT. BACTERICIDE	0.6 %	Application NEP Temps de contact : 5 minutes
50993330	MATERIEL DE TRANSPORT (P.O.V) * TRAIT. BACTERICIDE	0.6 %	Application NEP Temps de contact : 5 minutes